



Cancer du sein : entre 50 et 74 ans, pensez au dépistage !

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme.

La bonne nouvelle ? Détecté tôt, il peut être mieux pris en charge et les chances de guérison sont plus importantes. C'est pourquoi un dépistage organisé est proposé aux femmes de **50 à 74 ans**, même lorsqu'elles ne présentent aucun symptôme.

Qui est concernée ?

Le dépistage organisé concerne les femmes **âgées de 50 à 74 ans**, sans symptôme ni facteur de risque particulier. Il est recommandé **tous les 2 ans**.

Si vous avez des symptômes ou des facteurs de risque particuliers, votre médecin pourra vous proposer un suivi adapté.

Comment se déroule le dépistage ?

Le dépistage repose principalement sur une **mammographie**, accompagnée d'un examen clinique des seins. Les clichés sont ensuite systématiquement relus par un second radiologue dans le cadre du programme de dépistage organisé.

Le dépistage est **pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie**, sans avance de frais, pour les femmes concernées.

Pourquoi ne pas attendre ?

Le cancer du sein peut se développer sans provoquer de symptôme au début.

Ne pas avoir mal ou ne rien ressentir ne signifie donc pas qu'il ne faut pas se faire dépister.

Participer régulièrement au dépistage permet de détecter d'éventuelles anomalies le plus tôt possible.

Le dépistage, c'est un rendez-vous pour soi

Prendre rendez-vous, c'est prendre quelques minutes pour sa santé.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, **n'attendez pas votre prochain anniversaire : vérifiez la date de votre dernier dépistage et, si nécessaire, prenez rendez-vous.**

Pour en savoir plus :

<https://www.ameli.fr/gers/assure/sante/themes/cancer-sein/depistage-organise-50-74-ans>

<https://occitanie-depistagecancer.fr>

Le dépistage peut sauver des vies. Pensez à prendre vos rendez-vous prévention et parlez-en autour de vous !

